

FOCUS - DISPARITÉS RÉGIONALES DE LA TAILLE DES FRATRIES

Une étude à partir des données de la branche Famille

Muriel Nicolas

Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF) | « [Informations sociales](#) »

2012/5 n° 173 | pages 32 à 34

ISSN 0046-9459

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-informations-sociales-2012-5-page-32.htm>

Pour citer cet article :

Muriel Nicolas, « Focus - Disparités régionales de la taille des fratries. Une étude à partir des données de la branche Famille », *Informations sociales* 2012/5 (n° 173), p. 32-34.

Distribution électronique Cairn.info pour Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

© Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF). Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Focus

Disparités régionales de la taille des fratries

Une étude à partir des données de la branche Famille

Muriel Nicolas – Caisse nationale des Allocations familiales

Les données de la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) constituent une source pertinente pour illustrer les différences géographiques en termes de taille de fratries. D'une part, elles couvrent l'intégralité des familles d'au moins deux enfants relevant du régime général (soit environ 98 % de l'ensemble des familles) ⁽¹⁾, en raison du versement sans condition de ressources des allocations familiales à partir du deuxième enfant à charge.

D'autre part, elles permettent de repérer les fratries, au sens de l'ensemble des enfants à charge ⁽²⁾ vivant au sein d'un même foyer allocataire. Autrement dit, les fratries repérées ici peuvent être composées d'enfants de mêmes parents, tout comme d'enfants n'ayant qu'un demi ou aucun lien de parenté entre eux (dans le cas des familles recomposées). Bien que la taille des familles observées ne soit pas nécessairement définitive (d'autres enfants pouvant intégrer la famille avec le temps), l'exploitation des données allocataires présente donc l'avantage de considérer des fratries habitant le même logement à un instant donné.

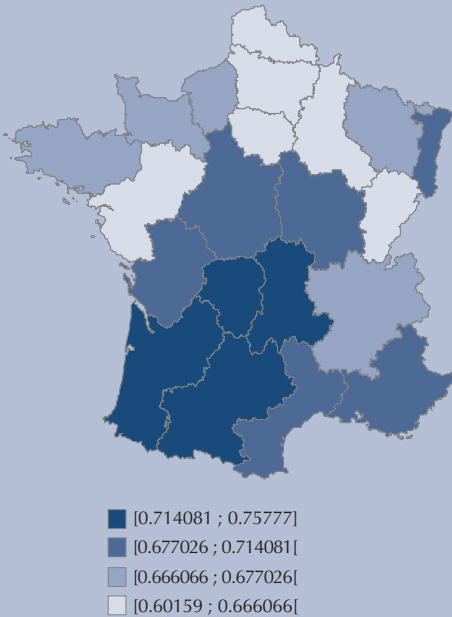
Davantage de familles de deux dans le Sud-Ouest et des familles très nombreuses dans le Nord-Pas-de-Calais

La métropole rassemble 4,5 millions de familles allocataires ayant au moins deux enfants à charge. Parmi elles, 67 % ont deux enfants à charge, 25 % trois et 8 % au moins quatre. Des particularités régionales apparaissent concernant la taille des fratries au sein de ces familles allocataires.

La part des familles de deux enfants dans le champ des familles ayant au moins deux enfants à charge varie entre 60 % et 75 % selon les régions (voir carte 1). En Corse et dans le quart Sud-Ouest de la France, plus de 71 % des familles comptent deux enfants. Les familles du pourtour méditerranéen se distinguent également comme étant fréquemment des familles de deux et moins souvent des familles nombreuses (elles sont par exemple 70 % en région Paca).

La part des familles de trois enfants oscille entre 20 % et 29 % (voir carte 2), et celle des

Carte 1. Proportion des familles de deux enfants parmi les familles allocataires d'au moins deux enfants, par région



Source : Cnaf - Fileas 2010.

Champ : familles allocataires de métropole.

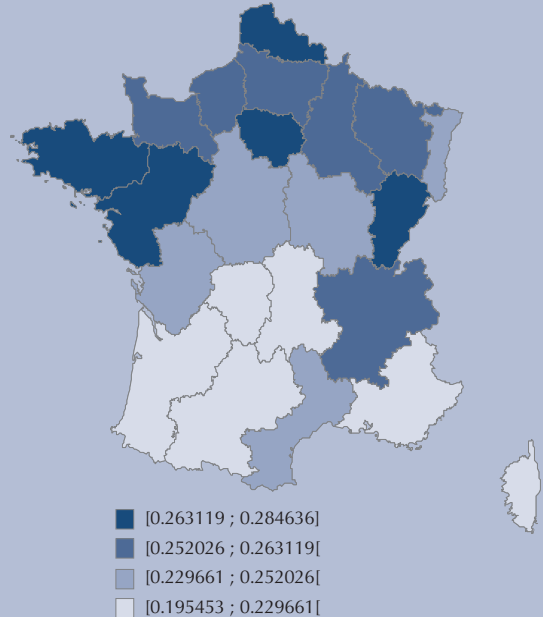
Légende : les quatre zones de couleur correspondent aux intervalles interquartiles. Le quart des régions contenant les proportions les plus faibles de familles de deux est représenté en plus clair. Le quart des régions ayant les proportions les plus élevées de familles de deux est représenté en plus foncé.

familles très nombreuses entre 5 % et 11 % (voir carte 3).

Le Nord Pas-de-Calais rassemble à la fois le plus de familles de trois et le plus de familles de quatre ou plus (9 % et 11 % respectivement), et occupe donc à ce titre une position spécifique. L'Île-de-France et la Picardie comptent, quant à elles, près de 10 % de familles très nombreuses, contre 8 % en moyenne.

Les familles de trois enfants sont enfin davantage représentées dans la moitié nord de la

Carte 2. Proportion des familles de trois enfants parmi les familles allocataires d'au moins deux enfants, par région



Source : Cnaf - Fileas 2010.

Champ : familles allocataires de métropole.

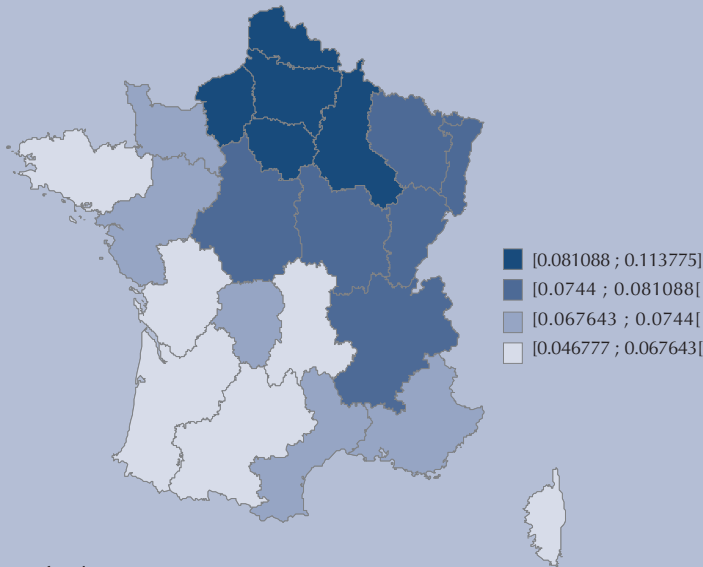
Légende : les quatre zones de couleur correspondent aux intervalles interquartiles. Le quart des régions contenant les proportions les plus faibles de familles de trois est représenté en plus clair. Le quart des régions ayant les proportions les plus élevées de familles de trois est représenté en plus foncé.

France ainsi qu'en Franche-Comté et Rhône-Alpes. En dehors du Nord Pas-de-Calais, les Pays de la Loire, la Franche-Comté, l'Île-de-France et la Bretagne sont les régions les plus concernées par des fratries de trois enfants.

La Guyane versus les autres Dom

Avec un peu moins de 170 300 familles d'au moins deux enfants, les départements d'outre-mer représentent près de 4 % de l'ensemble des familles allocataires des Caf de ce même champ. Les fratries y sont en moyenne plus

Carte 3. Proportion des familles d'au moins quatre enfants parmi les familles allocataires d'au moins deux enfants, par région



Source : Cnaf - Fileas 2010.

Champ : familles allocataires de métropole.

Légende : les quatre zones de couleur correspondent aux intervalles interquartiles. Le quart des régions contenant les proportions les plus faibles de familles de quatre ou plus est représenté en plus clair. Le quart des régions ayant les proportions de familles les plus élevées de quatre ou plus est représenté en plus foncé.

grandes qu'en métropole (2,6 enfants, contre 2,4 en métropole). Les familles de deux enfants comptent pour 61 %, les familles de trois pour un quart et celles de quatre ou plus pour les 14 % restants.

Des disparités géographiques entre les Dom existent concernant la taille de la fratrie. La Guyane se distingue tout particulièrement des trois autres Dom par un nombre moyen d'enfants plus élevé (3,2, contre 2,6 en moyenne). Elle compte ainsi environ 29 % de familles très nombreuses (avec au moins quatre enfants) parmi les familles d'au moins deux enfants, alors que cette proportion est de 13 % à La Réunion et d'environ 10 % en Guadeloupe et en Martinique. De même, les familles de deux enfants y sont moins présentes (44 % des familles d'au moins deux enfants) que dans

les autres Dom (66 % en Martinique, 65 % en Guadeloupe et 61 % à la Réunion).

Notes

1 – L'ensemble des résultats porte sur le champ du régime général uniquement.

2 – Pour la Caf, selon le type de prestation versé à la famille, un enfant peut être à charge jusqu'à ses 24 ans révolus.